

BURUNDI

Il faut une enquête internationale et indépendante sur le massacre de Gatumba

Index AI : AFR 16/020/2004
ÉFAI

Mardi 17 août 2004

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Il est indispensable que le massacre de plus de 150 réfugiés congolais au Burundi fasse l'objet d'une enquête indépendante et impartiale, dont les conclusions devront être rendues publiques et suivies d'effet, de façon à ce que les auteurs présumés soient traduits en justice, a déclaré Amnesty International ce mardi 17 août.

« Cela est aussi crucial pour contrer toute utilisation du massacre à des fins de manipulation par les acteurs politiques et militaires de la région et pour anticiper toute action qui pourrait conduire à de nouvelles exactions contre la population civile. »

Plus de 150 réfugiés congolais ont été tués de manière délibérée dans l'attaque d'un centre de transit situé à quatre kilomètres de la frontière et abritant en majorité des réfugiés banyamulenge, dans la nuit du 13 août 2004. Plus de cent réfugiés ont également été blessés lors de l'assaut qui aurait été lancé depuis la République démocratique du Congo (RDC) voisine. Beaucoup de femmes et d'enfants figurent au nombre des victimes.

« Rien ne peut justifier le massacre systématique et délibéré de civils non armés, dont certains auraient été tués pendant leur sommeil », a déclaré Amnesty International.

Un groupe politique armé burundais, les Forces nationales de libération (FNL), a revendiqué la responsabilité de l'attaque ; d'autres voix, parmi lesquelles celles des gouvernements du Burundi et du Rwanda, accusent des groupes politiques armés congolais et rwandais basés en RDC d'être également impliqués. Les forces armées burundaises et le gouvernement rwandais ont déjà annoncé publiquement la possibilité d'une intervention militaire en RDC en riposte à l'attaque. Les Nations unies, de leur côté, ont suspendu leur médiation avec les FNL, seul groupe politique armé à ne pas avoir signé d'accords de paix ou de cessez-le-feu avec le gouvernement du Burundi et à

ne pas avoir entamé de négociations sérieuses. Les FNL ont des bases autour de la capitale et opère principalement dans la province de Bujumbura-rural.

Les spéculations sur l'identité des auteurs du massacre vont, selon toute probabilité, alimenter et servir à alimenter les tensions ethniques et politiques existant au Burundi et en RDC, ce qui risque de conduire à de nouvelles exactions.

« Les dirigeants politiques et militaires de la région doivent user de leur influence pour appeler au calme et agir de façon préventive pour empêcher toute incitation à la violence ou à des représailles après ce massacre », a déclaré Amnesty International.

Le massacre survient à un moment critique des processus de paix congolais et burundais. À côté des enquêtes gouvernementales quelles qu'elles soient qui seront mandatées, dans une situation si instable et si politiquement complexe, les Nations unies ont clairement un rôle à jouer et doivent mener une enquête objective qui fasse autorité. Il est essentiel que les missions des Nations unies, mandatées par le Conseil de sécurité pour enquêter sur les atteintes aux droits humains perpétrées dans la Région des Grands Lacs, coopèrent de manière effective et partagent les informations dont elles disposent à la fois pour établir la vérité qui se cache derrière le massacre de vendredi et pour empêcher que ne se reproduisent de telles violences et atteintes aux droits humains à l'avenir.

Le 17 août, le gouvernement du Burundi a enfin annoncé que des terrains allaient être alloués pour l'établissement d'un camp protégé pour les réfugiés banyamulenge récemment arrivés dans la province de Rutana, à l'est du Burundi. Toute enquête devra déterminer les raisons pour lesquelles les réfugiés n'ont bénéficié d'aucune protection dans la zone de Gatumba.

Les gouvernements accueillant des réfugiés et le HCR doivent prendre des mesures immédiates pour leur protection dans les pays d'accueil. Cela signifie notamment veiller à ce que tous les camps de réfugiés et centres de transit soient à caractère purement civil et humanitaire et situés à une distance suffisante du pays qu'ils ont fui. Le HCR doit remplir, et avoir la possibilité de remplir, sa mission de protection des réfugiés au Burundi et dans toute la région.

Tout en saluant l'attention internationale rare portée aux atteintes aux droits humains perpétrées au Burundi et la condamnation unanime provoquée par ce massacre, Amnesty International s'est également déclarée préoccupée par le fait que, dans leur ensemble, les exactions perpétrées au Burundi et dans la Région des Grands Lacs par les forces gouvernementales et d'opposition passent inaperçues de la communauté internationale et ne sont pas condamnées par les parties au conflit.

« Il ne suffit pas de condamner de temps à autre les violations les plus flagrantes des droits humains. Il est essentiel de faire pression de manière durable sur les belligérants pour les inciter à respecter les droits humains et à traduire en justice les auteurs présumés d'exactions si l'on veut faire cesser ces crises politiques et relatives aux droits humains récurrentes », a déclaré l'organisation.

La communauté internationale doit faire tout ce qui est en son possible pour que des enquêtes soient menées sur les exactions passées et présentes et que les auteurs présumés, quels qu'ils soient, soient traduits en justice. Sacrifier la justice à des vues politiques à court terme ne ferait que prolonger la terrible crise des droits humains que connaît la région et faire le jeu des multiples protagonistes qui n'ont aucun souhait de voir la vérité et la justice triompher. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>